

La Maîtrise termine sa troisième année avec le présent numéro.

Peut-être cette année n'aura-t-elle pas été complètement infructueuse. C'est dans cette année que nous avons inauguré ce genre de musique qui, après le plain-chant, doit fixer le plus l'attention de l'artiste catholique; ce genre de musique simple, grave, naïf, onctueux, familier, que nous avons retrouvé sous son type le plus pur dans les cantiques en langue vulgaire du Père Brydayne, dans nos *Sanctus* pour le Carême, dans quelques *Noëls* du Midi, dans nos *Litanies*, et dans d'autres chants encore. On aura pu remarquer qu'à l'exception des cantiques du Père Brydayne (et sous cette dénomination il faut comprendre des cantiques dus à quelques missionnaires ses collaborateurs), à l'exception des *Noëls* // 178 // de Saboly, la plupart de ces chants sont restés anonymes; c'est là leur plus bel éloge; l'anonyme est le cachet des choses vraiment religieuses et populaires.

Voilà, disons-nous, ce qui, après le chant grégorien, doit préoccuper le plus l'artiste catholique. Il importe beaucoup que le culte soit célébré en tous lieux d'une manière digne, grave, décente; il importe beaucoup qu'en tous lieux le plain-chant soit connu et pratiqué, parce qu'il est l'idiome musical universel de la prière; mais il n'importe nullement pour les dix-neuf vingtièmes des paroisses, que l'art séculier, même le plus religieux et le plus parfait, soit cultivé. Prenez les plus grands noms qui aient illustré cet art: Hændel [Handel], Bach, Marcello, Durante, Haydn, Mozart, Cherubini, Lesueur, etc. Quel rapport leurs œuvres ont-elles avec l'office usuel, l'office, paroissial, avec la célébration de la messe et des vêpres, chaque dimanche, dans nos villes et campagnes? Toutes ces œuvres n'ont-elles pas été composées pour des chapelles impériales, royales ou princières, comme les œuvres de Palestrina pour la chapelle Sixtine? Ne supposent-elles pas, soit une Maîtrise organisée en grand, soit la proximité d'un établissement tel qu'un Conservatoire, ou même un théâtre?

Dans toutes les églises, au contraire, grandes ou petites, on chante le chant grégorien et pour distraire la piété, pour la rendre douce et familière, pour l'accompagner jusqu'au logis et l'y entretenir sereine et enjouée, on chante des cantiques, des *noëls*, certains morceaux traditionnels, toute cette musique populaire enfin qui est née dans le temple tout aussi légitimement que celle de Palestrina, et beaucoup plus légitimement que ces compositions hybrides qui sentent leurs habitudes de cour et de théâtre, et qui n'ont de sacré que le nom.

C'est là l'objet principal vers lequel nous avons, cette année, dirigé nos vues. Nous avons, de plus, grâce à l'initiative de M. l'abbé V. Pelletier, chanoine d'Orléans, et avec le concours d'un autre chanoine, notre honorable ami et collaborateur, M. l'abbé Jouve, et d'autres hommes distingués, préparé les esprits à l'idée d'un Congrès pour la propagation du chant grégorien et l'amélioration de la musique religieuse. Ce plan est en ce // 179 // moment en voie de réalisation, et nous en attendons les plus heureux résultats.

C'est encore dans cette troisième année que nous avons étudié la question si importante, si vitale, de la réforme de l'étude et de l'enseignement du plain-chant dans les grands et petits séminaires. Ici encore, nous avons été devancé, sur ce terrain, par le digne et respectable directeur du séminaire de Beauvais, M. l'abbé Marthe. Il s'en est suivi une discussion tout à fait imprévue, et que nous ne regretterons pas si elle a pu dissiper, dans l'esprit de personnes qui ont toute notre vénération, quelques préjugés et préventions sur notre œuvre et sur ceux qui la dirigent.

Nous croyons également avoir donné d'utiles conseils aux jeunes

compositeurs qui veulent s'essayer dans la musique d'église, et qui sont, pour la plupart, mal préparés à ce genre de composition par l'éducation musicale qu'ils ont reçue et les habitudes qu'ils ont contractées. Nous leur avons dit que les pensées et les voies de l'art religieux ne sont pas les pensées et les voies de l'art profane, car autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant les voies et les pensées de l'art religieux sont élevées au-dessus des pensées et des voies de l'art profane : *non enim cogitationes meæ, cogitationes vestræ ; neque viæ vestræ, viæ meæ, dicit Dominus. Quia sicut exaltantur cæli à terra, sic exaltatæ sunt viæ meæ à viis vestris et cogitationes meæ à cogitationibus vestris* (Isaïe. 55, 8-9).

Nous croyons enfin, cette année, avoir fait connaissance plus intime avec nos lecteurs ; nous croyons avoir conquis des sympathies bien précieuses chez quelques vicaires généraux, quelques chanoines de chapitres, quelques supérieurs de grands et petits séminaires, quelques curés et vicaires, surtout chez quelques jeunes ecclésiastiques fort distingués et fort dévoués ; nous en avons conquis de semblables en dehors des rangs du clergé, parmi des maîtres de chapelle, et notamment dans les rangs de la classe des instituteurs et des maîtres de chant des écoles normales primaires, auprès desquels nous avons trouvé un rare bon sens, beaucoup d'instruction, une grande droiture d'intention. Ces sympathies se sont manifestées en toute occasion par des lettres pleines d'effusion et que nous n'avons pu mettre toutes sous les yeux de nos lecteurs. Nous en avons gardé pour nous la meilleure part, la plus intime, la plus vraie. Qu'il nous soit permis d'inscrire ici avec un sentiment de profonde gratitude les noms de MM. J.-J. Jouan, Flogny et Nicolas.

Hé bien, malgré tout cela, une nouvelle transformation de la *Maîtrise* est devenue nécessaire. En quoi consistera cette transformation ? Sera-ce en un agrandissement de format, ou en un mode périodicité plus fréquent ? Hélas ! ni l'un, ni l'autre.

Qu'on nous permette de nous expliquer ici sans détour.

Nous savions bien, il y a trois ans, en fondant notre œuvre, que toute entreprise sérieuse et désintéressée à laquelle on consacre désormais sa vie, est, comme la vie, un combat ; nous nous étions néanmoins trompé sur un point, ou plutôt nous nous étions fait illusion sur les troupes qui combattaient contre nous ; celles-ci, en réalité, beaucoup plus, celles-là beaucoup moins nombreuses que nous ne l'avions supposé.

Il faut le dire tout en franchise : l'éducation de la majorité du clergé, pour ce qui est du plain-chant et de la musique d'église, est tout à fait arriérée ou faussée. A part un certain nombre d'ecclésiastiques, ceux mêmes dont nous avons parlé ci-dessus, qui se sont hautement prononcés pour nous, pour nos principes, à part trois ou quatre prélats de qui nous avons recueilli avec bonheur quelques témoignages purement personnels d'intérêt, nous sommes loin d'avoir rencontré dans les rangs du clergé, du haut clergé surtout, cette sollicitude et cette bienveillance auxquelles nous avions peut-être quelque droit. Disons-nous la triste vérité ? Hélas ! c'est sur les marches du sanctuaire que nous attendaient la plus vive hostilité, la méfiance la plus décourageante ou à défaut de ces deux sentiments, quelques chose de plus pénible encore, une désespérante indifférence. Pour que le clergé ouvrît les yeux, nous pensions qu'il eût suffi de le rappeler à ses propres traditions touchant la pratique du chant ecclésiastique, traditions dont il avait pu être détourné par les graves préoccupations d'un ministère hérissé de difficultés. Nous pensions que des travaux

tels que ceux de Mgr Parisi, du R. abbé dom Prosper Guéranger, des RR. PP. A. Schubiger, Lambillote, Dufour, des abbés Tesson, Petit, Janssen, Jouve, Cloët, Raillard, A. Arnaud, J. Bonhome, Gontier, De Latour, Aubert, Alix, de l'auteur des *Études sur la restauration du Chant grégorien*, de MM. Fétis, Bottée de Toulmon, de Coussemaker, Danjou, S. Morelot, De La Fage, Herland, Vitet, Niedermeyer, Vincent, Ed. Duval // 180 // et Bogaertz, Th. Leclercq, Labat, etc., nous pensions, dis-je, que ces travaux, composés à des points de vue bien différents, mais qui honorent à coup sûr notre époque, eussent suffi pour tirer le clergé de son engourdissement.

Nous étions dans l'erreur. Les dispositions du clergé de 1860, relativement au chant ecclésiastique et à la musique religieuse, sont exactement celles que M. le comte de Montalembert signalait dans le clergé de 1837, relativement à ce qu'on nomme généralement *l'art chrétien*, c'est-à-dire la peinture, l'architecture, la statuaire et l'ornementation du temple. Qu'on nous permette de transcrire ici deux pages que nous empruntons à l'Introduction que l'illustre écrivain a-mise en tête des *Monuments de l'Histoire de Sainte-Elisabeth*:

« Nous arrivons enfin à ce que nous ne pouvons ni ne voulons regarder comme la disposition hostile d'une dernière classe d'adversaires, mais à ce qui n'en est pas moins l'obstacle le plus grave et peut-être le plus difficile à surmonter que présente l'état actuel des choses, c'est-à-dire l'indifférence et l'éloignement du clergé pour les idées que nous exposons. Quand on songe au grand nombre de travaux que le clergé fait exécuter, ou sur lesquels il influe indirectement, il est évident que, tant qu'il n'interviendra pas d'une manière décisive en faveur de la régénération chrétienne et rationnelle de l'art, cette régénération manquera de l'impulsion la plus efficace et du secours le plus naturel. Malheureusement, qu'il nous soit permis de le dire, dans le moment actuel le clergé est en général assez indifférent à tout ce qui se fait pour le salut de l'art religieux; beaucoup de ses membres ignorent l'histoire et les règles de cet art; ils ne comprennent guère les monuments admirables qu'ils en possèdent, et surtout ils acceptent et consacrent avec le plus aveugle empressement le règne du paganisme dans tous les travaux qui se font journellement dans nos églises. Nous savons qu'il y a d'honorables exceptions...

« Nous te disons avec une profonde douleur, avec une douleur augmentée de tout le respect, de tout le filial amour que nous portons à ce vénérable corps, le clergé est en général indifférent à la renaissance ou à l'existence de l'élément chrétien dans l'art, et cette indifférence ne saurait provenir que de son ignorance fâcheuse sur cette grave matière. Qu'il nous pardonne cette expression peut-être trop franche de la vérité, arrachée par la conviction et de longues études au cœur du plus dévoué de ses enfants, de celui qu'il trouvera toujours au premier rang de ses défenseurs.

« A Dieu ne plaise que nous regardions cette ignorance comme intentionnelle, que nous reprochions au clergé comme une faute ce que nous envisageons seulement comme un très-grand malheur. Nous savons mieux que personne toutes les difficultés contre lesquelles il aurait fallu lutter pour être arrivé aujourd'hui au point que nous voudrions lui voir occuper... Ainsi donc, réclamons des plus sévères aristarques indulgence pour le passé. Le clergé y a tous les droits. Mais la pourrions-nous réclamer de même pour l'avenir? Déjà l'on commence à s'étonner que si peu de ses membres ont jugé digne de leur attention et de leur dévouement ce que les indifférents appellent *l'art chrétien*. On s'étonne à bon droit de voir que si cet art, qui constitue une des gloires les plus éclatantes du catholicisme, est reconnu, est apprécié aujourd'hui, c'est grâce aux efforts de savants laïcs, protestants, étrangers... tandis que le clergé et les catholiques français s'en occupent à peine... Après tout, il n'y a là qu'une conséquence toute naturelle d'un fait encore bien autrement étonnant: c'est

qu'il n'y a pas peut-être cinq séminaires en France, sur quatre-vingts, où l'on enseigne à la jeunesse ecclésiastique l'histoire de l'Église!...

« Comment se ferait-il donc que, dépourvu de connaissances étendues et approfondies sur les événements et les personnages des temps qui ont enfanté l'art chrétien, le clergé put apprécier les produits de cet art qui tient par les liens les plus intimes à ce que l'histoire a de plus grand et de plus important? Comment aurait-il appris à distinguer les œuvres fidèles aux bonnes traditions, ou qui manifestent une tendance à y retourner, de toutes celles qui les parodient ou les déshonorent? Il faut bien cependant qu'il se hâte de revenir à cette étude et à cette appréciation, sous peine de laisser porter une grave atteinte à sa considération dans une foule d'esprits sérieux. Des faits trop nombreux viennent chaque jour à l'appui d'adversaires malveillants. On a déjà dit que, pour entendre la musique religieuse, il fallait aller à l'Opéra ou aux concerts publics, tandis que la musique théâtrale se retrouve dans les églises. Craignons qu'on ne dise bientôt que l'art religieux a des sanctuaires dans le cabinet des amateurs, dans les boutiques des marchands de curiosités, dans les galeries du gouvernement, partout enfin, excepté dans l'Église!... Il est malheureusement incontestable que le clergé n'a manifesté que très-rarement son // 181 // opposition au vandalisme... Il le pourrait cependant... en invoquant le bon sens et le bon goût du public... Il y aurait unanimité chez les gens de goût, chez les véritables artistes, pour venir au secours d'une protestation semblable de la part du clergé: l'opinion est délicate et sûre en ces matières, comme on l'a vu récemment lors des sages restrictions mises par Mgr l'archevêque de Paris à l'abus de la musique théâtrale dans les églises: la victoire serait bientôt gagnée.

« Quant à nous... si nous avons l'honneur d'être évêque ou curé, nous ne confierions jamais, pour notre propre compte, des travaux d'art à un artiste quelconque, sans nous être assuré, non-seulement de son talent, mais de sa foi et de sa science en matière de religion. ...Nous lui dirions: « Croyez-vous au symbole que vous allez représenter?... ou, si vous n'y croyez pas, avez-vous du moins étudié la vaste tradition de l'art chrétien, la nature et les conditions essentielles de votre entreprise? Voulez-vous travailler... pour l'édification de vos frères et l'honneur de la maison de Dieu et des pauvres? S'il en est ainsi, mettez-vous à l'œuvre; sinon, non. »

Nous avons cité ce long passage, parce qu'il nous offre un fidèle miroir des dispositions du clergé relativement au plain-chant et à la musique d'église; nous l'avons cité parce que l'écrivain n'est pas suspect, et qu'en exprimant les sentiments qui l'animent à l'égard du clergé, il a exprimé les nôtres. Nous l'avons cité enfin parce que son éloquence nous vient en aide et nous protège; parce qu'elle nous sert à la fois d'arme et de bouclier. Et si ces plaintes sont telles quand il s'agit des arts de la forme extérieure, que seront-elles lorsqu'il est question du chant, partie intégrante et essentielle du culte, âme du culte? du chant qui est l'expression du texte sacré, qui est la prière elle-même, accentuée, modulée, vivante?

En présence de cette disposition du clergé, de cette indifférence que de plus habiles que nous, non de plus dévoués, n'ont pu vaincre, il fallait prendre un parti. On peut nous en croire: si nous n'avions été soutenu par l'idée de contribuer à la plus belle œuvre d'art qui soit au monde, la restauration du plain-chant et l'amélioration de la vraie musique religieuse, qui est aussi l'œuvre de la sanctification des âmes, il y a longtemps que nous eussions quitté la place. Si petite et si restreinte qu'on nous fasse celle place, nous ne l'abandonnerons pas, pourvu que nous puissions y planter notre drapeau. Laissons donc *la Grande Maîtrise* se reposer de ses trois années d'épreuves. Trois volumes in-folio de 200 colonnes de texte, de 300 pages de

musique, illustrés par les noms de nos premiers compositeurs, et des plus grands noms de toutes les époques, diront ce que nous avons fait et ce que nous sommes prêts à faire encore. Ils resteront là pour dire que, tous, nous avons fait, dans le cercle de notre action, écrivains, artistes, compositeurs, correspondants, sinon une œuvre excellente et irréprochable dans toutes ses parties, du moins une œuvre d'études, de science, de dévouement, bonne et utile dans ses résultats; une œuvre en dehors de toute spéculation, où nous défions qui que ce soit de pouvoir signaler jusqu'à l'apparence d'une de ces *annonces* plus ou moins déguisées qui sont souvent le seul but comme le seul produit de certaines entreprises spéciales; une œuvre où nous défions qui que ce soit de pouvoir dénoncer le moindre intérêt de coterie, le moindre intérêt privé en jeu; une œuvre enfin où notre premier soin a été d'écarter ceux qui ne la prênaient que pour s'y faire louer. Et si cette œuvre nous a beaucoup coûté, s'il nous a fallu frapper à toutes les portes pour demander aux savants, aux théoriciens le fruit de leur science et de leurs recherches, aux compositeurs les produits de leurs veilles, que les uns et les autres nous ont donnés si libéralement et de si bonne grâce; si nous avons fait nous-même pour cette œuvre le sacrifice de nos sueurs et d'un temps que, grâce à Dieu, nous avons le moyen d'employer, sinon plus utilement, du moins plus fructueusement; si nos éditeurs n'ont reculé devant aucun sacrifice d'aucun genre pour mener cette œuvre à bonne fin, nous pouvons dire en revanche, et, d'un côté nous en sommes fier, que nous n'y avons rien gagné. Nous nous trompons: nous y avons gagné une seule chose, c'est la conviction toujours plus forte, la conviction inébranlable que notre cause triomphera; car si, d'une part, *la Maîtrise* nous a mis à même d'apprécier toute l'étendue du mal, d'une autre part, elle nous a mis à même de connaître tous les germes du bien. Notre cause est tellement liée à la vie du culte catholique, et la vie du culte est tellement liée à la vie de la religion elle-même, que l'immortalité promise à celle-ci est par cela même promise aux deux autres.

Nous nous bornerons donc, dès le mois de mai prochain, à *la Petite Maîtrise*, qui prendra la forme de son titre et sera publiée, texte et musique, en format de partition in-8°, de manière à former chaque année deux volumes de bibliothèque, *orgue* et *chant*, d'un usage facile et commode, l'un pour les organistes, l'autre pour les maîtres de chapelle. // 182 // Notre texte se réduira dans les mêmes proportions, et quatre pages suffiront à quelques avis pratiques, à notre correspondance, à notre bulletin mensuel, aux faits et nouvelles. Ce texte accompagnera, comme d'usage, nos œuvres musicales, et fera avec ces dernières corps de volume. Nous espérons qu'il suffira pour entretenir le zèle de nos abonnés.

On nous demande de tous côtés de petites pièces d'orgue applicables aux offices journaliers, des offertoires, des communions, des sorties, des versets, préludes, antiennes, d'un style simple, grave, religieux, élevé, point travaillé, peu ou point fugué; des messes brèves, sans répétitions de proies, sans développement musical; des motets à une, deux, trois voix au plus; des cantiques comme ceux du P. Brydayne; c'est-à-dire que l'on aspire à une *Petite Maîtrise* élémentaire, d'une pratique facile. Entendue de cette manière, la *Petite Maîtrise* nous semble être appelée à doubler ses forces, et nous avons le ferme espoir d'y trouver le levier d'action qui, dans un temps donné, nous remettra en possession de la *Grande Maîtrise*.

Nous faisons donc encore appel, non-seulement à nos fidèles compositeurs, mais encore aux organistes, aux maîtres de chapelle de Paris et de la province; nous n'excluons pas les plus modestes. Il n'en est aucun qui ne puisse nous apporter le fruit de ses travaux, de ses études, de ses recherches dans les richesses propres à chaque diocèse. Quant aux grands musiciens, nous les solliciterons de se faire petits. Nous publierons des œuvres anciennes et des œuvres nouvelles; nous indiquerons le

style, la coupe, l'accentuation qui conviennent aux divers morceaux, et nous appellerons surtout l'attention des compositeurs sur la nécessité de se conformer aux ressources des petites paroisses: c'est là le but auquel nous devons viser désormais.

« Il n'est pas de paroisse, dit Mgr Parisis dans son *Institution pastorale sur le chant d'église*, si petite qu'elle soit, si simples que soient ses habitants, où l'on ne puisse trouver des enfants, des adolescents et des hommes en assez grand nombre pour former, par la combinaison intelligente des diverses natures de voix, des psalmodies très-mélodieuses et de véritables concerts parfaitement religieux. Il arrive souvent même que, sous ce rapport comme sous plusieurs autres, les populations les plus simples offrent plus de ressources que CELLES QUI SE CROIENT CIVILISÉES; parce que d'abord elles sont plus dociles, parce que ensuite, ne connaissant pas la musique mondaine, elles concentrent plus volontiers toutes leurs affections dans les saintes harmonies de l'Église; parce qu'enfin, comme le dit l'Écriture, tout ce qui tient au langage de la foi est plus intelligible aux âmes simples qu'aux esprits superbes: *cum simplicibus sermocinatio ejus* (Prov. III, 32). »

Mgr Parisis semble nous avoir ainsi tracé d'avance le plan de notre *Petite Maîtrise*. Laissons donc les paroisses QUI SE CROIENT CIVILISÉES (c'est là un mot profond!), parce qu'elles affichent de grands airs de spectacle et de théâtre, laissons-les s'applaudir de leurs triomphes. Quant à nous, poursuivons humblement notre œuvre et attendons tout de l'avenir. Le bien pour lequel on travaille, et qu'on désire avec cette impatience qui naît du sentiment de la brièveté de la vie, est toujours lent à venir. Mais on peut être tranquille: l'effort soutenu, sincère, généreux n'est jamais perdu; c'est en quelque sorte une semence que Dieu daigne bénir et qu'il fait fructifier quand et comment il lui plaît; *in tempore opportuno*.

LA MAÎTRISE, 15 avril 1860, pp. 177-182.

Journal Title:	LA MAÎTRISE
Journal Subtitle:	JOURNAL DES GRANDES ET DES PETITES MAÎTRISES
Day of Week:	
Calendar Date:	15 April 1860
Printed Date Correct:	Yes
Volume Number:	12
Year:	3 ^{ème} année
Series:	None
Issue:	15 Avril 1860
Livraison:	None
Pagination:	177-182.
Title of Article:	QUE SERA LA MAÎTRISE DE LA QUATRIÈME ANNÉE?
Subtitle of Article:	None.
Signature:	J. D'ORTIGUE.
Pseudonym:	None
Author:	Joseph d'Ortigue
Layout:	Front Page and Internal Text
Cross-reference:	None.